

**DECISION DU PRESIDENT  
PAR DELEGATION DU CONSEIL METROPOLITAIN**

**DECISION N°2023.00108**

**TRAVAUX PREPARATOIRES A LA RENOVATION DE LA  
VANTELLERIE DU BARRAGE DU GOUFFRE D'ENFER -  
LOT 1 : AMENAGEMENT DES ACCES ET DEPOSE DES  
SYSTEMES DE VANNAGE : MARCHE CONCLU AVEC BORNE TP -  
LOT 2 : FABRICATION DE 5 VANNES DE LA VANTELLERIE :  
MARCHE CONCLU AVEC CMI MAINTENANCE EST -  
LOT 3 : REMISE EN ETAT DES CARTERS DE LA VANTELLERIE :  
MARCHE CONCLU AVEC CMI MAINTENANCE EST**

Le Président de Saint-Etienne Métropole,

VU l'article L 5211-10 du code général des Collectivités Territoriales,

VU les articles R2123-1 1° et R2123-4 du Code de la commande publique,

VU la délibération du Conseil Métropolitain en date du 17 juillet 2020, portant délégation au profit de Monsieur le Président des pouvoirs découlant des dispositions sus-énoncées,

VU l'arrêté n°2023.00039 en date du 10 janvier 2023 donnant délégation de fonction et de signature à Monsieur Hervé REYNAUD, dans les domaines de l'administration générale, des marchés publics, des grands projets d'aménagement et des grands équipements métropolitains,

CONSIDERANT la consultation relative aux travaux préparatoires à la rénovation de la vantellerie du barrage du gouffre d'enfer, organisée par Saint-Etienne Métropole du 16/11/2022 au 19/12/2022 à 12h00 ayant fait l'objet d'une publicité sur Le Moniteur.fr, L'Essor/Affiches et le site de Saint-Etienne Métropole,

CONSIDERANT que les offres remises par les prestataires suivants pour le lot 1 : aménagement des accès et dépose des systèmes de vannage :

- ETS TPCF GROUPE COLAS – ZAC des Bergères – rue de la Sauveté – 42210 Montrond-les-Bains,
- MONTAGNIER TP - ZA Le Planil – 13, rue de l'Europe – 42410 Pélussin,
- SARL TRAVAUX RURAUX DU VELAY – La Grange du Bois – 43140 Saint-Didier-en-Velay,
- GUINTOLI – 29-31 rue des Tâches – 69800 Saint-Priest,
- SRATP - rue de l'Arbre Creux – 42660 Saint-Genest-Malifaux,
- BORNE TP – 5 place de l'Ancienne Bascule – 42220 Saint-Julien-Molin-Molette,
- TREMA – 1 Le Cruzet – 43140 Saint-Didier-en-Velay,

sont conformes,

CONSIDERANT que les offres remises par les prestataires suivants pour le lot 2 : fabrication de 5 vannes de la vantellerie :

- CMI MAINTENANCE EST – 11 rue Pierre Boulanger – 63100 Clermont-Ferrand,
- CORBEL JANNIN INDUSTRIES - Parc des Murons – 3 rue Henri Guillaumet – 42160 Andrézieux-Bouthéon,

sont conformes,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 22 février 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99\_AU-042-244200770-20230131-C20230010810

Date de mise en ligne : 22 février 2023

CONSIDERANT que les offres remises par les prestataires suivants pour le lot 3 : remise en état des carters de la vantellerie :

- CMI MAINTENANCE EST – 11 rue Pierre Boulanger – 63100 Clermont-Ferrand,
- CORBEL JANNIN INDUSTRIES - Parc des Murons – 3 rue Henri Guillaumet – 42160 Andrézieux-Bouthéon,

sont conformes,

CONSIDERANT que les offres ont été jugées au regard des critères énoncés au règlement de la consultation, à savoir : le prix des prestations pondéré à 40 % et la valeur technique pondérée à 60 %,

CONSIDERANT qu'il résulte de l'analyse que :

- pour le lot 1 : l'offre proposée par Borne TP est économiquement la plus avantageuse,
- pour le lot 2 : l'offre proposée par CMI MAINTENANCE Est est économiquement la plus avantageuse,
- pour le lot 3 : l'offre proposée par CMI MAINTENANCE Est est économiquement la plus avantageuse,

## **DECIDE**

### **ARTICLE 1**

Un marché est conclu avec Borne TP, sis 5 place de l'Ancienne Bascule, 42220 Saint-Julien-Molin-Molette, Siret n°530 512 177 00011, relatif à l'aménagement des accès et dépose des systèmes de vannage dans le cadre des travaux préparatoires à la rénovation de la vantellerie du barrage du Gouffre d'Enfer.

Un marché est conclu avec CMI MAINTENANCE Est, sis 11 rue Pierre Boulanger, 63100 Clermont-Ferrand, Siret n°332 962 331 00051, relatif à la fabrication de 5 vannes de la vantellerie dans le cadre des travaux préparatoires à la rénovation de la vantellerie du barrage du Gouffre d'Enfer.

Un marché est conclu avec CMI MAINTENANCE Est, sis 11 rue Pierre Boulanger, 63100 Clermont-Ferrand, Siret n°332 962 331 00051, relatif à la remise en état des carters de la vantellerie dans le cadre des travaux préparatoires à la rénovation de la vantellerie du barrage du Gouffre d'Enfer.

### **ARTICLE 2**

La durée du marché court de la date fixée par ordre de service jusqu'à la fin de garantie de parfait achèvement des travaux.

Le délai d'exécution de chaque lot est décomposé par tranche comme suit :

Lot(s)	Tranche(s)	Délai
01	TF	12 semaines
	TO 001	1 semaine
	TO 002	1 semaine
02	TF	20 semaines
03	TF	16 semaines
	TO 001	12 semaines
	TO 002	4 semaines
	TO 003	4 semaines
	TO 004	4 semaines
	TO 005	4 semaines
	TO 006	4 semaines
	TO 007	4 semaines

Ces délais partent, pour chaque tranche, à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution des prestations lui incombant.

### **ARTICLE 3**

Le marché est traité à prix global et forfaitaire et à prix unitaires. Les prix du marché sont révisables.

- pour le lot 1, le montant estimé du marché est de 63 520,00 € HT ;
- pour le lot 2, le montant estimé du marché est de 143 056,00 € HT ;
- pour le lot 3, le montant estimé du marché est de 134 860,00 € HT.

### **ARTICLE 4**

La dépense correspondante sera imputée au budget Rivières – Section Investissement – 2014 APFUR 999.

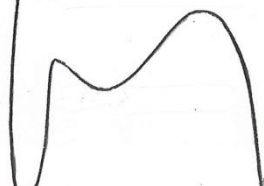
### **ARTICLE 5**

La présente décision dont il sera rendu compte à la plus prochaine réunion du Conseil Métropolitain, sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de la Loire.

### **ARTICLE 6**

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Etienne, le 22/02/2023  
Pour le Président, par délégation,  
Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD